

LE GUIDE DU PARC NATUREL URBAIN D'AIX-EN-PROVENCE

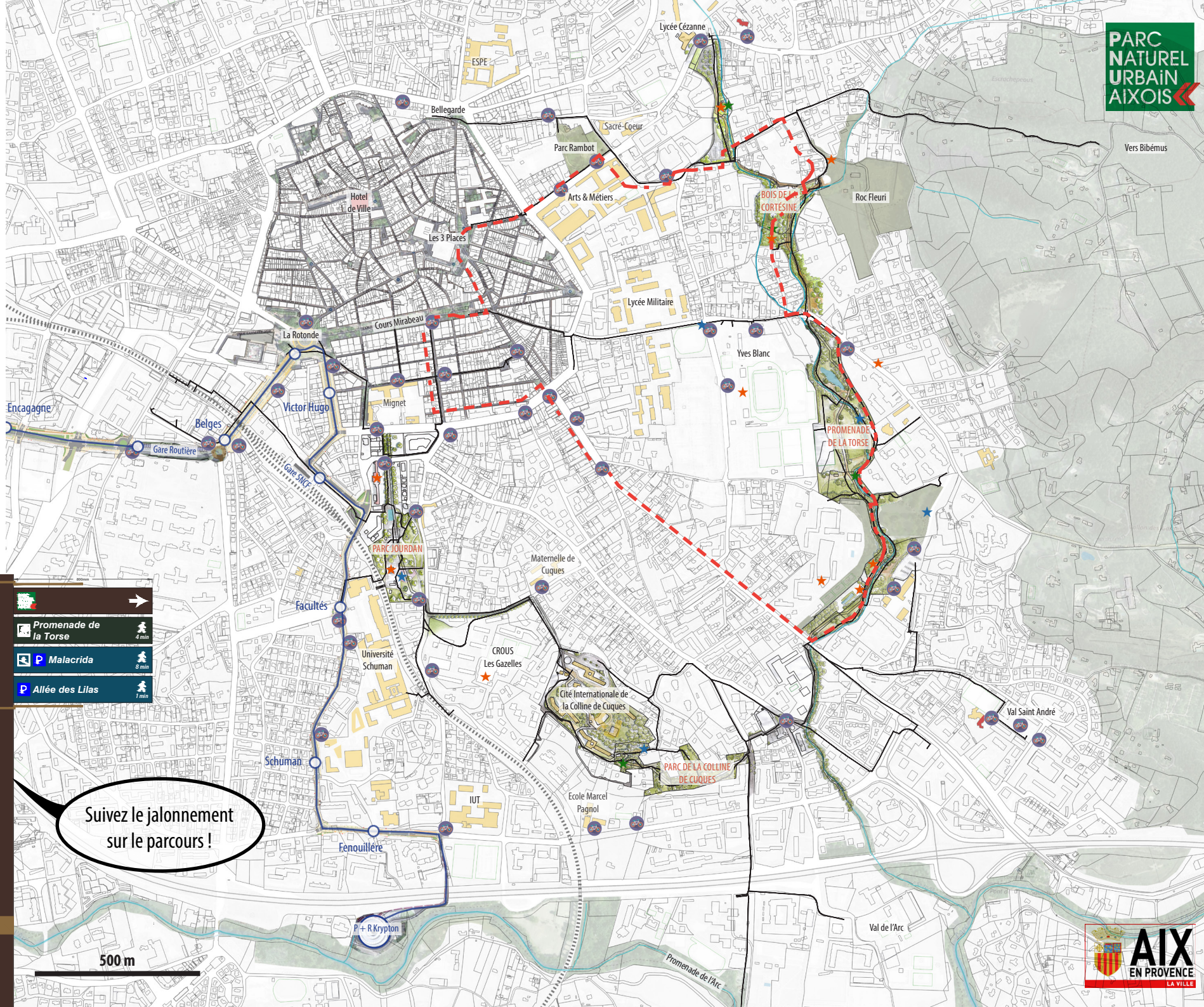


DÉPLOIEMENT DU PARC NATUREL URBAIN

« Inspiré de la démarche des parcs naturels régionaux (PNR), le PNU est une entité fondée sur la nécessité d'allier espaces urbains et espaces de nature.

Cette démarche invite à construire la ville à partir du respect du patrimoine naturel et urbain en y favorisant des accès au territoire.

Le PNU projeté est une entité qui se compose du **parc Jourdan**, du **parc des Collines de Cuques** et de **la Torse** jusqu'au pont de Béraud. Il intègre des pôles urbains telle que des cités universitaires, des écoles, des commerces, des quartiers (Faculté, Val St-André, Pont de Béraud, Centre-ville), des résidences d'habitations et des pôles culturels. Allier espaces urbains et espaces de nature composent une nouvelle vision pour le développement de la Ville. Elle permet notamment de répondre aux problématiques environnementales en zone urbaine ».



←	→
Parc de la Colline de Cuques 3 min	Promenade de la Torse 4 min
Cité U Cuques 15 min	Malacrida 8 min
	Allée des Lilas 1 min

Légendes

- Parcours fête du vélo
- Arrêts BHNS
- Etablissements scolaires
- Stationnement 2 roues
- Itinéraires piétons jalonnés (15km)
- Patrimoine naturel
- Points d'eau potable
- Patrimoine bâti

Suivez le jalonnement sur le parcours !



LA GÉNESE DU PROJET

Favoriser la marche s'inscrit au cœur des réflexions actuelles sur le développement des villes et plus globalement sur la notion du développement durable. Les normes et les démarches appliquées jusqu'à aujourd'hui pour faciliter la circulation des automobiles doivent être maintenant motivées pour les piétons et les cyclistes. Un changement doit s'opérer, car le piéton et le cycliste ont besoin d'espaces agréables et confortables pour se sentir accueillis en ville, qui doivent être traduits par la présence d'espaces de nature en milieu urbain.

C'est ainsi que la constitution d'un projet de PNU pour la Ville d'Aix-en-Provence permettrait de répondre aux objectifs sociaux, économiques et écologiques tout en valorisant des espaces de nature présents en ville. C'est en faisant communiquer espaces urbains et espaces de nature que le PNU sert à la ville et à ses habitants. Le réseau qu'il crée permet ainsi de fédérer l'ensemble des interactions des modes actifs, en regroupant la globalité des itinéraires piétons et cyclables pour les inclure dans une trame à grande valeur environnementale.

CONTACT

SERVICES TECHNIQUES
10,12 rue Pierre et Marie Curie
13616 Aix en Provence Cedex

ParcNaturelUrbain@mairie-aixenprovence.fr

